

Coronavirus : 13.072 nouveaux cas en 24 heures, 43 morts

La métropole d'Aix-Marseille et la Guadeloupe ont été placées en «zone d'alerte maximale», et les bars et restaurants vont y être fermés dès lundi, a annoncé mercredi le ministre de la Santé, Olivier Véran.

Par **Steve Tenré**

Publié il y a 2 heures



Le nombre de patients entrant en réanimation a encore augmenté, avec 675 nouveaux malades hospitalisés au cours des 7 derniers jours. *ERIC GAILLARD / REUTERS*

L'épidémie de coronavirus prend - de nouveau - une proportion inquiétante en France. 13.072 nouveaux cas ont été détectés ces dernières 24 heures, a annoncé ce mercredi 23 septembre Santé Publique France dans son communiqué quotidien. La veille, 10.008 cas avaient été détectés.

43 personnes sont mortes du Covid-19 en France ces dernières 24 heures, portant le total à 31.459 victimes. Au total, 4244 personnes ont été hospitalisés ces sept derniers jours, dont 675 nouveaux malades entrés en réanimation.

1039 «clusters», ou foyers de contagion, sont toujours en activité sur le territoire, dont 70 nouveaux qui ont été détectés ces dernières 24 heures. Le taux de positivité des tests s'élève désormais à 6,2%.

Le taux d'incidence en France est, ce mercredi, de 94,87 pour 100.000 habitants en France. La part des patients Covid dans les hôpitaux est de 19%. Au total, 90 départements en métropole et outre-mer sont classés en situation de vulnérabilité «modérée ou élevée».

Zones «*alerte*», «*alerte renforcée*» et «*alerte maximale*»

Olivier Véran, lors d'un point presse ce mercredi, a dévoilé une nouvelle méthode de classification des départements français, les divisant en zones «alerte», «alerte renforcée», «alerte maximale» et «état d'urgence sanitaire». Le ministre de la Santé se fonde sur trois indicateurs : le taux d'incidence, le taux d'incidence chez les personnes âgées et la part des patients Covid dans les services de réanimation.

69 départements ont été classés en zone «*alerte*», car ils dépassent un taux d'incidence de 50 personnes contaminées pour 100.000 habitants. D'ici lundi, les fêtes, mariages, tombolas, anniversaires... devront se tenir avec moins de 30 personnes.

Les métropoles de Lille, Toulouse, Saint-Etienne, Paris ou Rouen ont quant à elles été placées en zone «*alerte renforcée*». La jauge des rassemblements sera abaissée à 1000 personnes, les rassemblements déclarés et les fêtes étudiants seront interdits. Les bars ne pourront

pas fermer au-delà de 22h, et les salles de sport, gymnases et salles polyvalentes seront fermées. Olivier Véran appelle d'ailleurs à privilégier «*fortement*» le télétravail dans ces zones.

Enfin, la métropole d'Aix-Marseille et la Guadeloupe ont été classés en zone d'«*alerte maximale*», car elles présentent un taux d'incidence supérieur à 250 cas pour 100.000 habitants. À partir de lundi, les bars et restaurants seront totalement fermés, les établissements publics seront également fermés sauf en cas de protocole sanitaire «*très strict*». Les cinémas et théâtres ne seront par exemple pas concernés.

Si ces territoires ne parviennent pas ainsi à endiguer la reprise de l'épidémie, ils passeront en «*état d'urgence sanitaire*», sans précision sur ce que ce dernier implique. «*L'objectif étant que ces mesures ne durent pas plus de deux semaines*», a indiqué Olivier Véran. «*Toutes les entreprises concernées seront financièrement soutenues.*»

Les enterrements ne seront pas concernés par des restrictions ou des interdictions.

Le plan blanc, qui prévoit notamment l'installation de cellules de crise dans les hôpitaux, l'ouverture de lits de réanimation dédiés au Covid et le recours à des étudiants, intérimaires et retraités, a été activé mardi à Montpellier, Lyon, Saint-Etienne et en région parisienne.